

# REUNION D'INFORMATION SUR LE PASSAGE DES JEUX OLYMPIQUES A PANTIN

# Réunion d'information

1.

- Flamme  
Olympique

2.

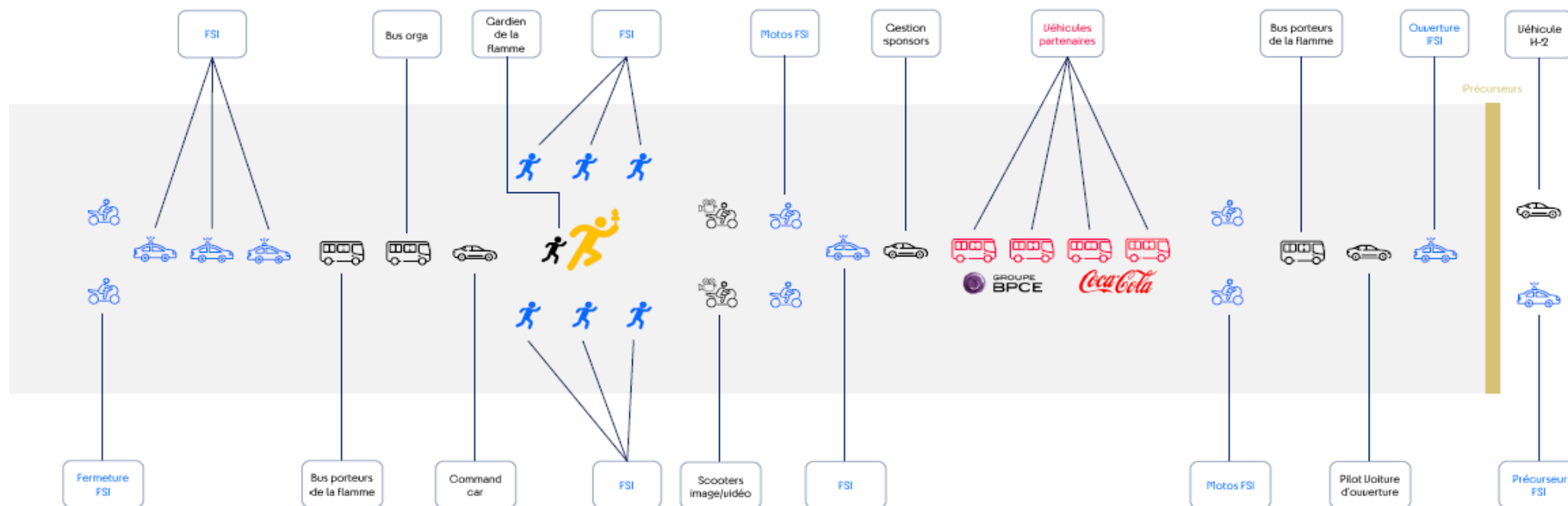
- Flamme  
Paralympique

3.

- Marathon  
paralympique

# Le convoi de la flamme

- Convoi d'1km allant à 4km/h



# 1.

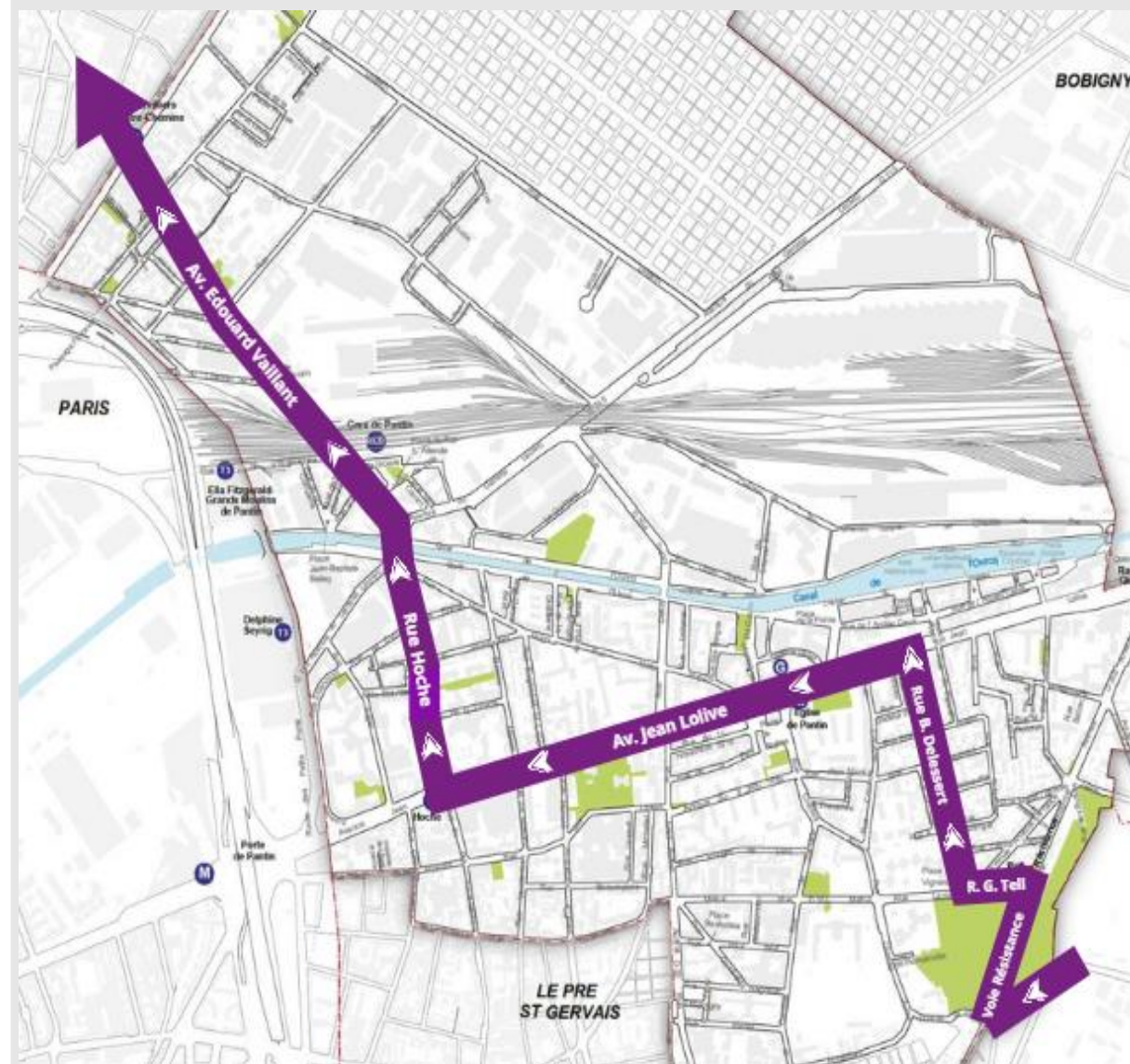
## La flamme Olympique

→ Le jeudi 25 juillet, aux alentours de 15h à 16h30

## A. Le trajet de la flamme olympique

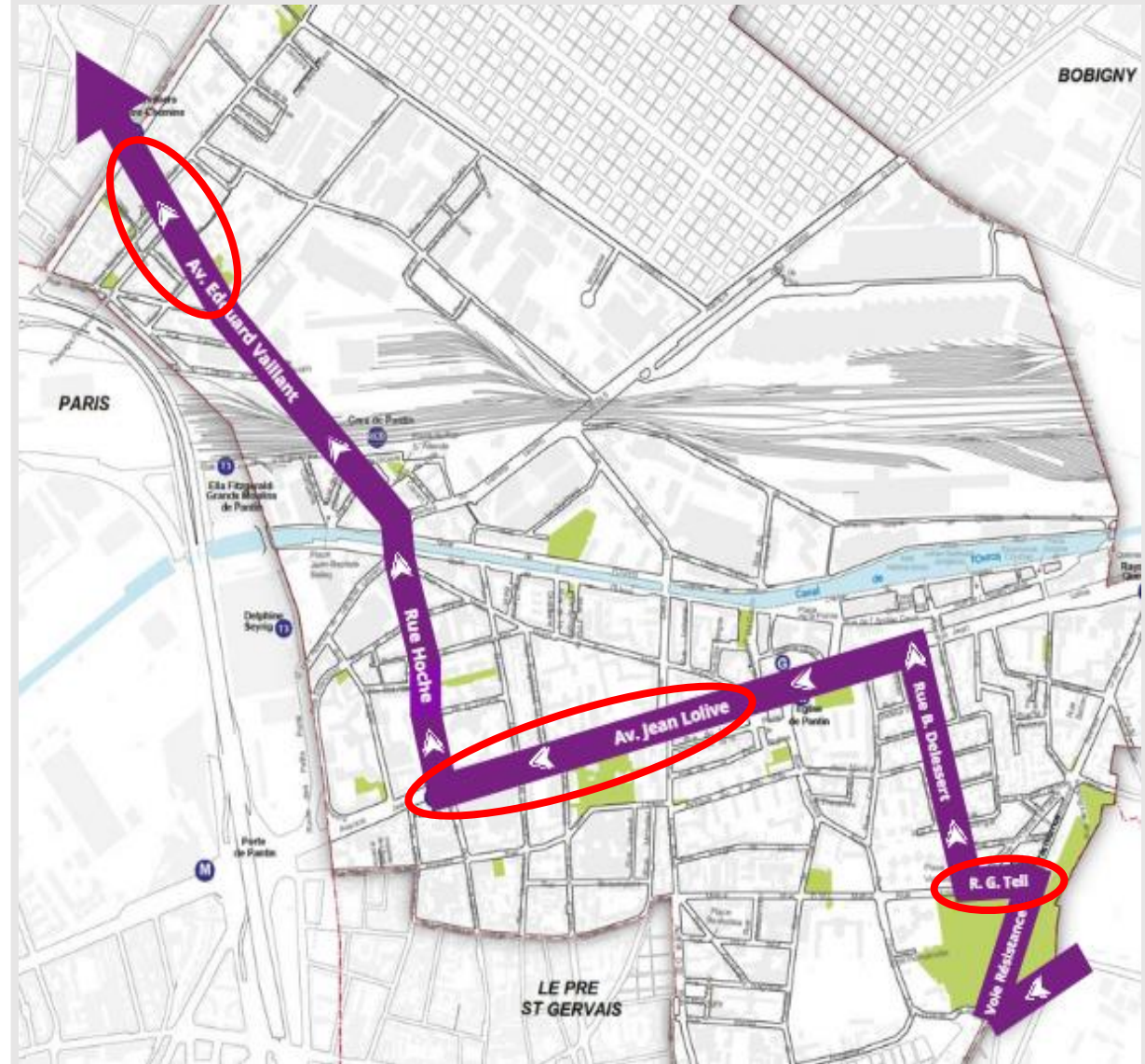
4,5 km de parcours :

- Voie de la résistance
- Rue Guillaume Tell
- Avenue Jean Lolive
- Rue Hoche
- Avenue Edouard Vaillant



## B. Les interdictions de stationnement

- Certaines voies seront **interdites au stationnement**, du **mardi 23 juillet 6h au jeudi 25 juillet 18h** :
  - La rue **Guillaume Tel**
  - L'**avenue Jean Lolive**, de la rue Victor Hugo à la rue Hoche, seulement du côté impair
  - L'**avenue Edouard Vaillant**, de la rue Denis Papin à l'avenue Jean Jaurès



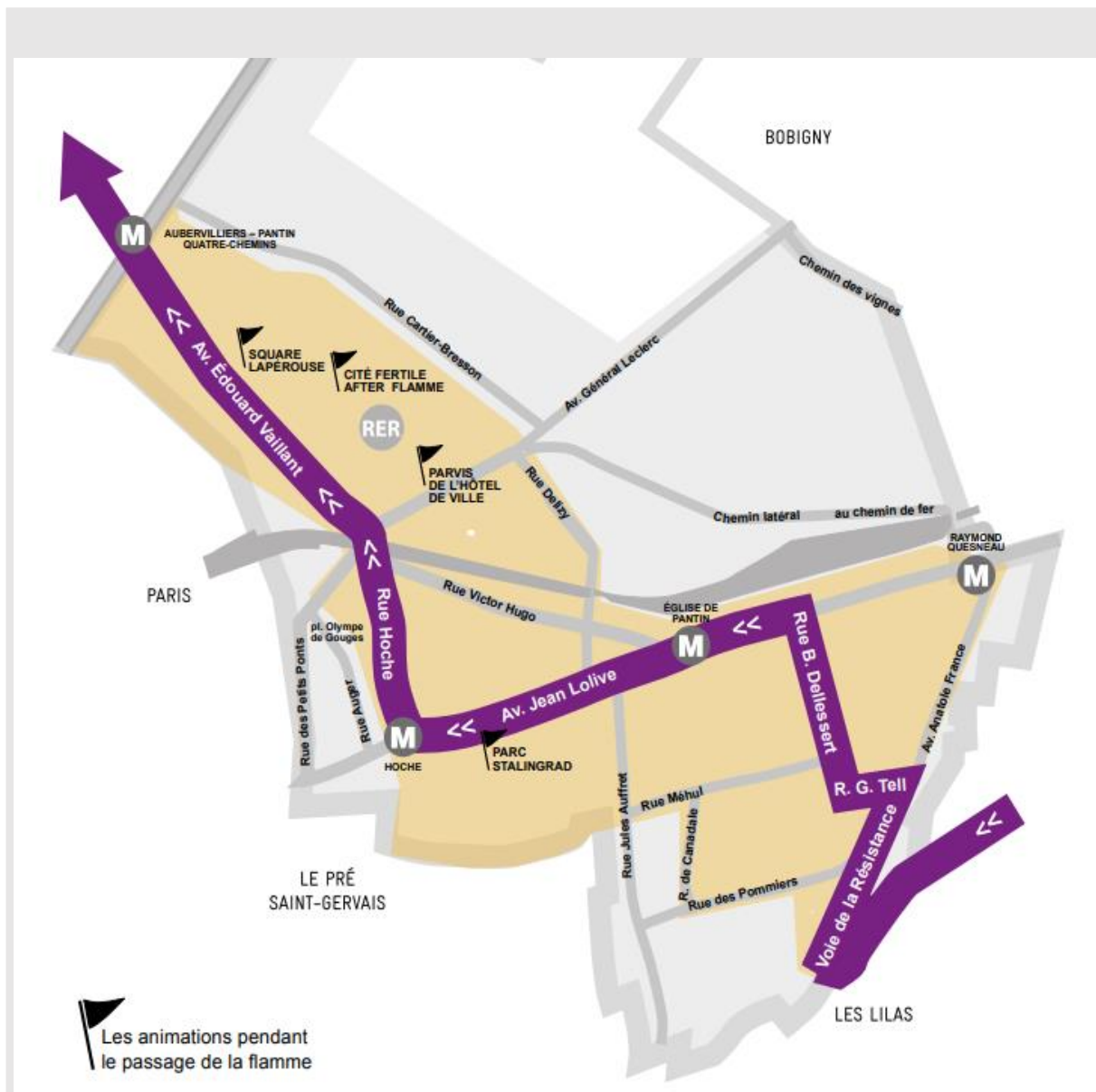


## C. La sécurisation du parcours

- Positionnement de **barrières** à certains endroits du parcours :
  - **Avenue Jean Lolive** : au centre de la voie
  - **Rue Hoche** : au début de la voie
  - **Avenue Edouard Vaillant** : sur les deux côté de la voie
  - **A chaque intersection / entrée charretière / parking**
- Pose des barrières dans la nuit du 24 au 25 juillet :
  - Pour Edouard Vaillant : pose sur les pistes cyclables
- Des points de cisaillement sont prévus pour les piétons

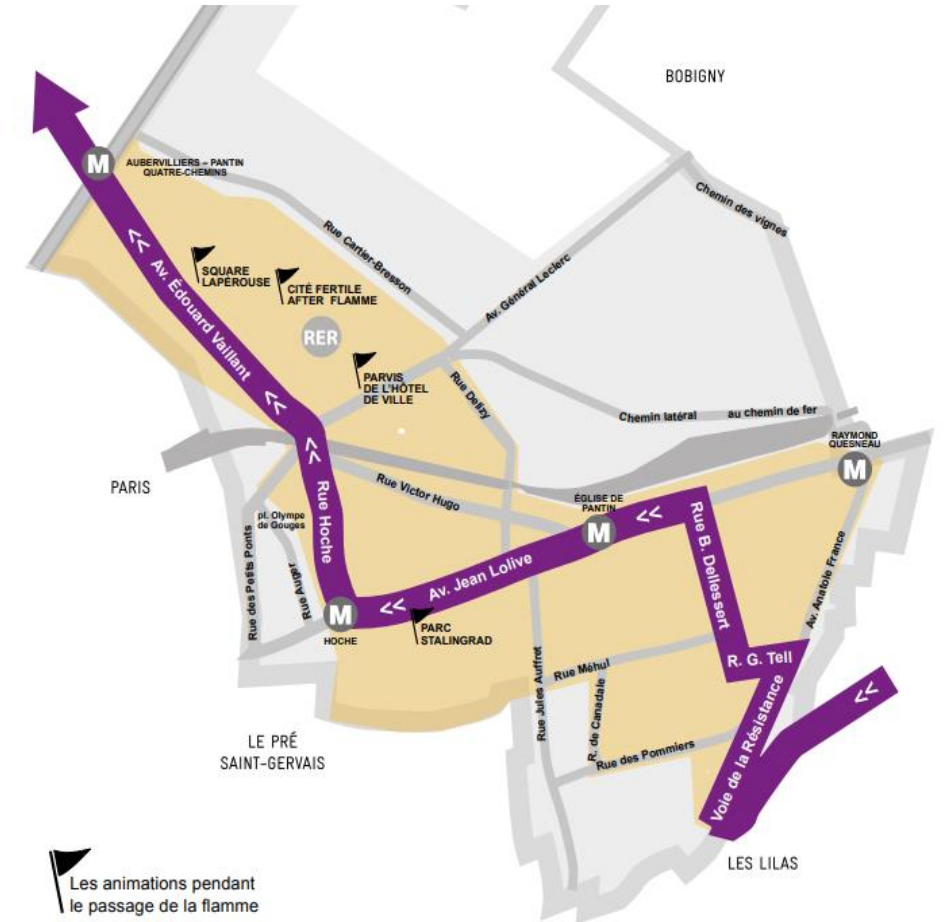
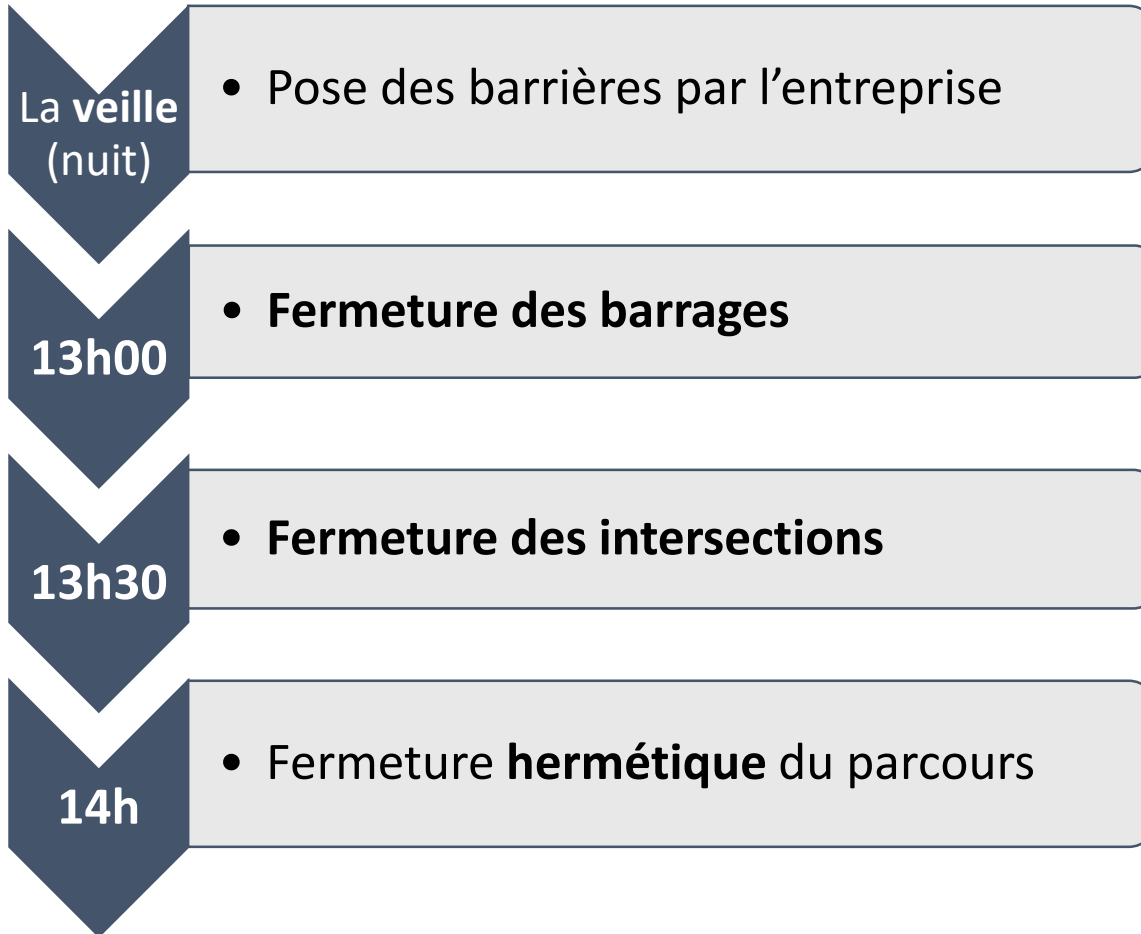
## D. La gestion de la circulation

- Positionnement des barrages **2h avant le passage de la flamme (soit 13h)** : il ne sera plus possible de circuler avec des véhicules motorisés dans la zone marron
- Anticipez **vos déplacements le matin ou privilégiez les mobilités douces** : les piétons et les vélos pourront circuler dans la zone
- Les vélos ne pourront pas circuler sur le trajet de la flamme olympique
- Les véhicules d'urgence pourront circuler
- Les transports en commun en surface ne fonctionneront pas mais les métros et RER fonctionneront normalement



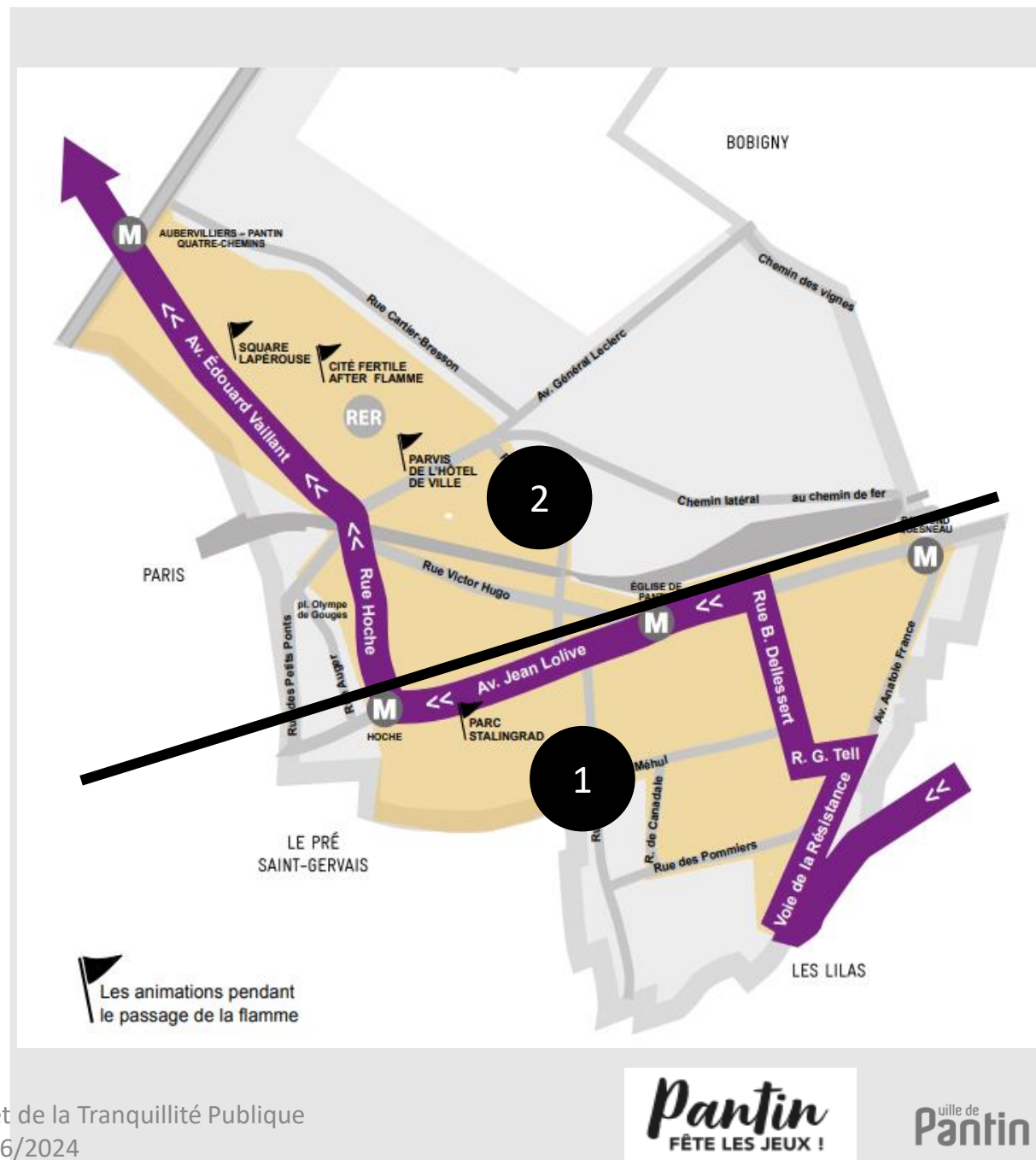


## E. Chronologie de la fermeture du parcours



## F. Chronologie de la réouverture du parcours

1. Réouverture du secteur 1 : environ 1h après le passage de la fin du convoi de la flamme à Hoche
2. Réouverture du secteur 2 : environ 1h après le passage de la fin du convoi de la flamme aux 4 Chemins



## G. Les points d'animations

### 1- Le parc Stalingrad :

- Entre **13h et 14h** : pique-nique participatif
- Entre **14h et 17h** : animations prévues autour du sport + organisation d'un just dance géant / présence d'un dj / distribution de goodies / stand de maquillage

### 2- Le parvis de l'hôtel de Ville :

- Début aux alentours de **14h** : mur d'escalade et quelques animations musicales

### 3- Le square Lapérouse :

- Début aux alentours de **13h** : Pique-nique participatif / stands de maquillage / distribution de goodies

### 4- After-flamme à la cité fertile :

- **18h – 00h** : expositions sur le sport / activités sportives / présence d'un dj

# 2.

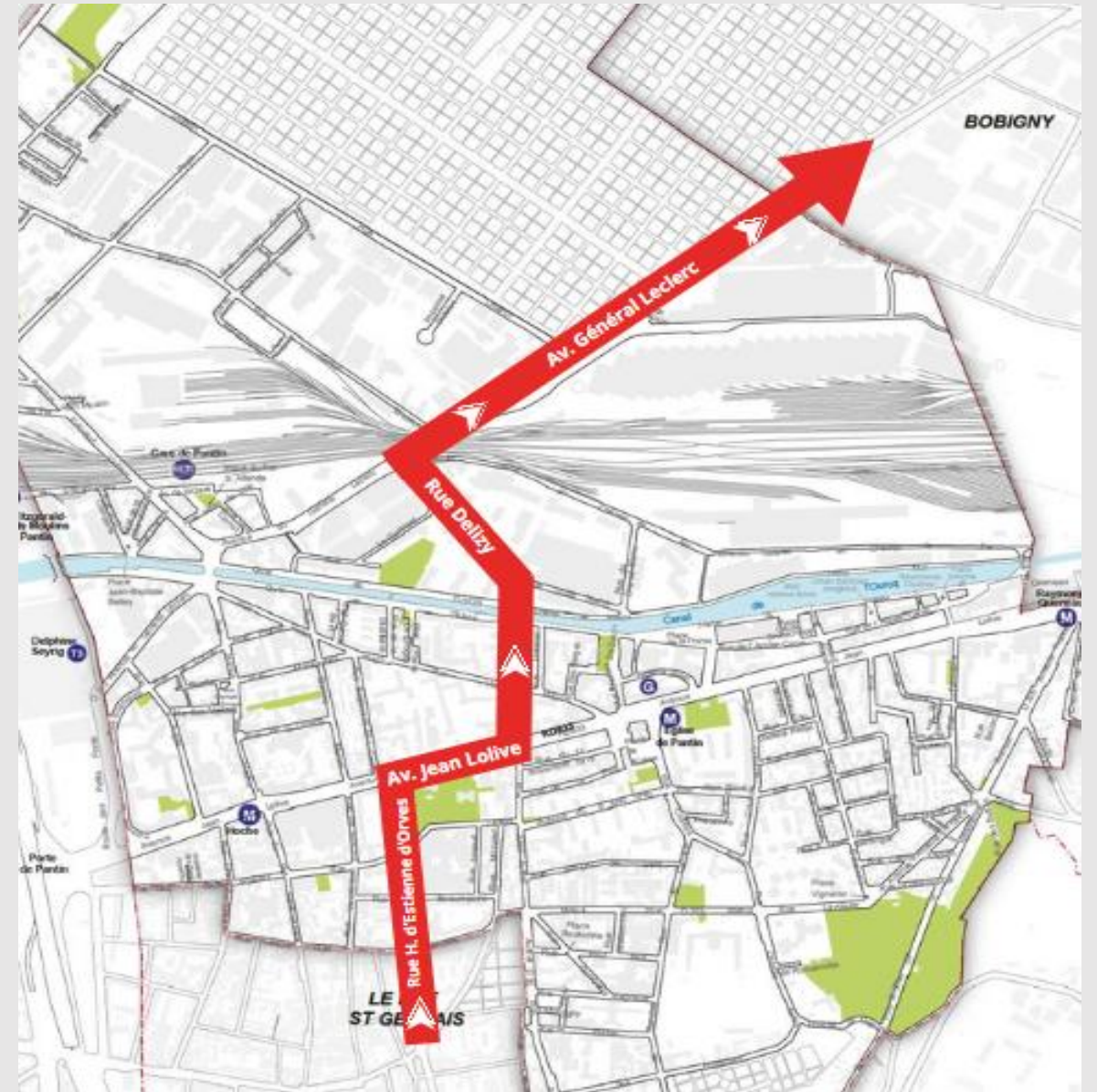
## La flamme paralympique

→ Le 27 août, aux alentours de 17h15 à 18h00

## A. Le trajet de la flamme paralympique

2,5 km de parcours :

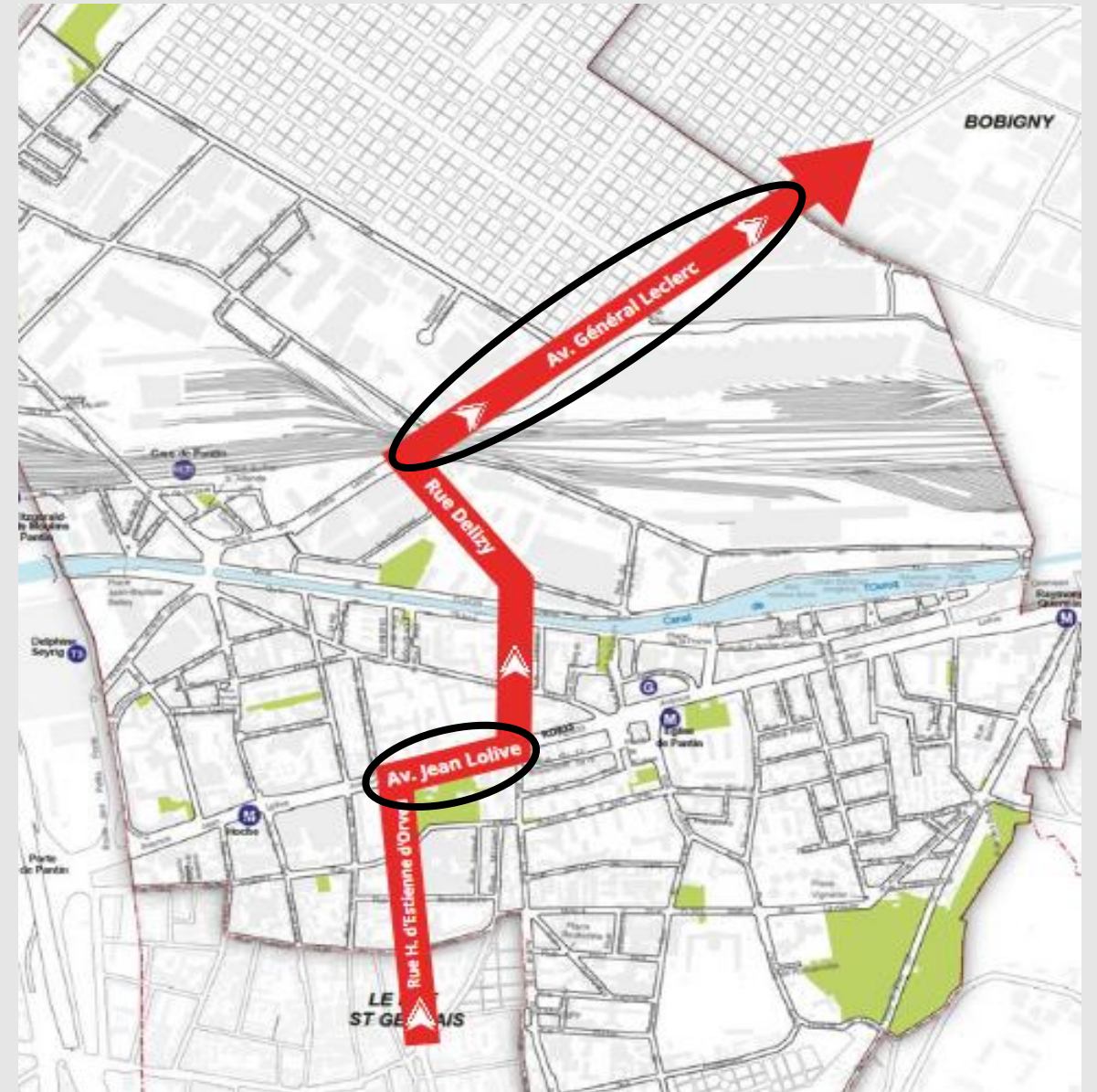
- Rue Honoré d'Estienne d'Orves
- Avenue Jean Lolive
- Rue Delizy
- Avenue Général Leclerc





## B. Les interdictions de stationnement

- Certaines voies seront **interdites au stationnement**, du samedi **24 août 12h** au **27 août 19h** :
  - **L'avenue Jean Lolive**, de la rue Honoré d'Estienne d'Orves à la rue Delizy, seulement du côté pair
  - **L'avenue Général Leclerc**



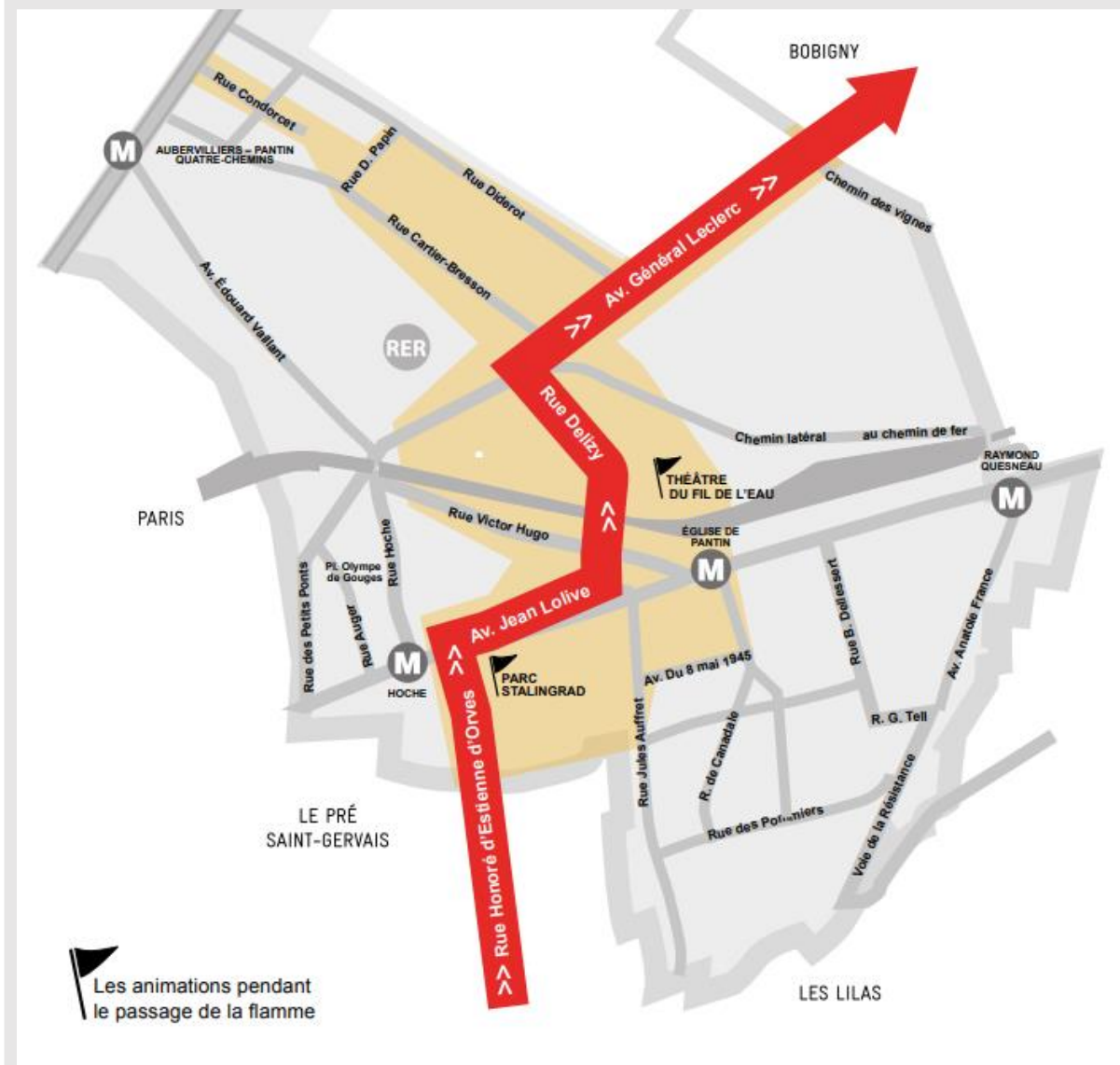


## C. La sécurisation du parcours

- Positionnement de **barrières** à certains endroits du parcours :
  - **Avenue Jean Lolive** : au centre de la voie
  - **Avenue Général Leclerc** : sur les deux côté de la voie
  - **A chaque intersection / entrée charretière / parking**
- Des points de cisaillement sont prévus pour les piétons

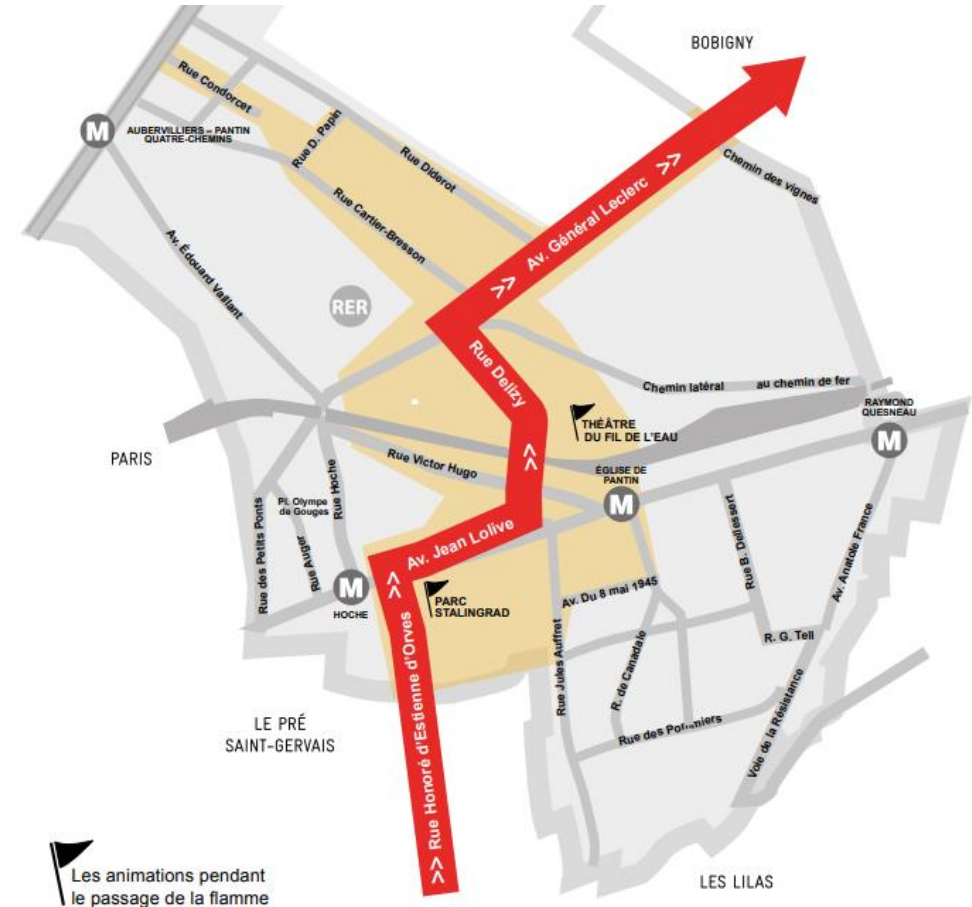
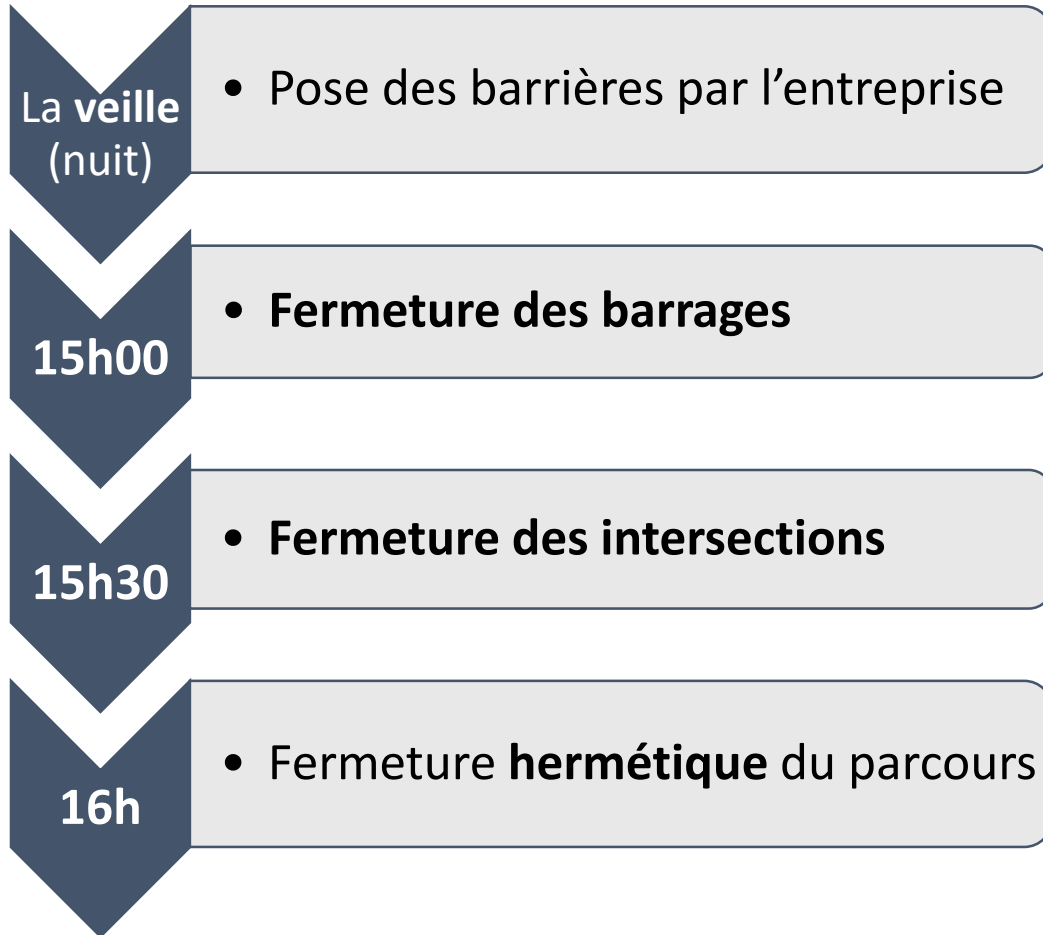
## D. La gestion de la circulation

- Positionnement de barrages **2h avant le passage de la flamme (soit 15h)** : il ne sera plus possible de circuler avec des véhicules motorisés dans la zone marron
- Anticipez **vos déplacements le matin ou privilégiez les mobilités douces** : les piétons et les vélos pourront circuler dans la zone
- Les vélos ne pourront pas circuler sur le trajet de la flamme para olympique
- Les véhicules d'urgence pourront circuler
- Les transports en commun en surface ne fonctionneront pas mais les métros et RER fonctionneront normalement



## E. Chronologie de la fermeture du parcours

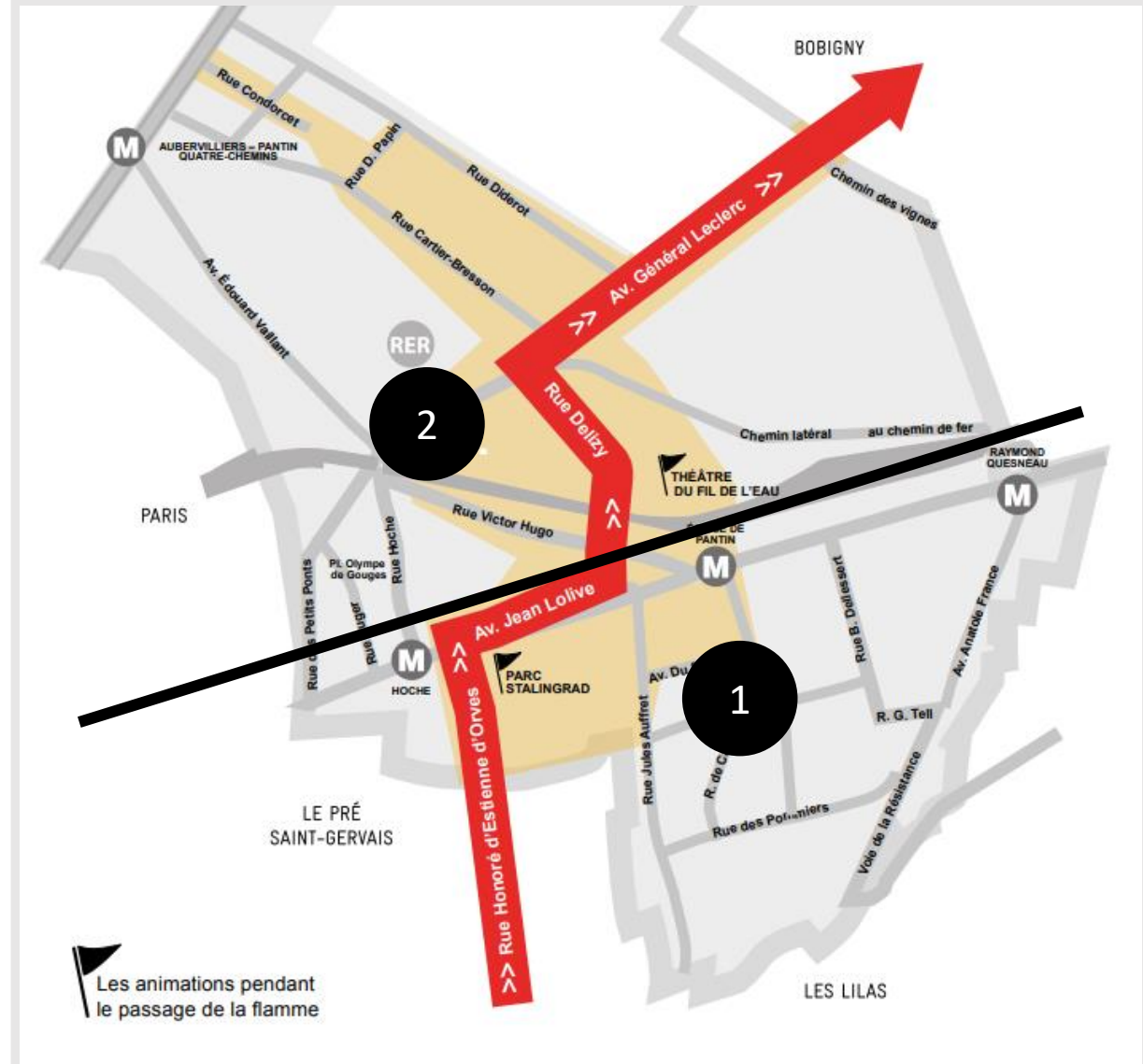
*(Susceptible d'être modifié en fonction de l'expérience de la flamme)*



## F. Chronologie de la réouverture du parcours

*(Susceptible d'être modifié en fonction de l'expérience de la flamme)*

1. Réouverture du secteur 1 : environ 1h après le passage de la fin du convoi de la flamme à Delizy
2. Réouverture du secteur 2 : environ 1h après le passage de la fin du convoi de la flamme à Bobigny



## G. Les points d'animations

### 1- Le parc Stalingrad :

- Entre **12h et 14h** : pique-nique participatif
- Entre **14h et 17h** : démonstrations de break dance / activités ludiques / stands de maquillage / présence d'un dj

### 2- Le parvis du théâtre du Fil de l'eau :

- Début aux alentours de **14h** : danses hip hop / activités sportives

# 3.

## Le marathon paralympique

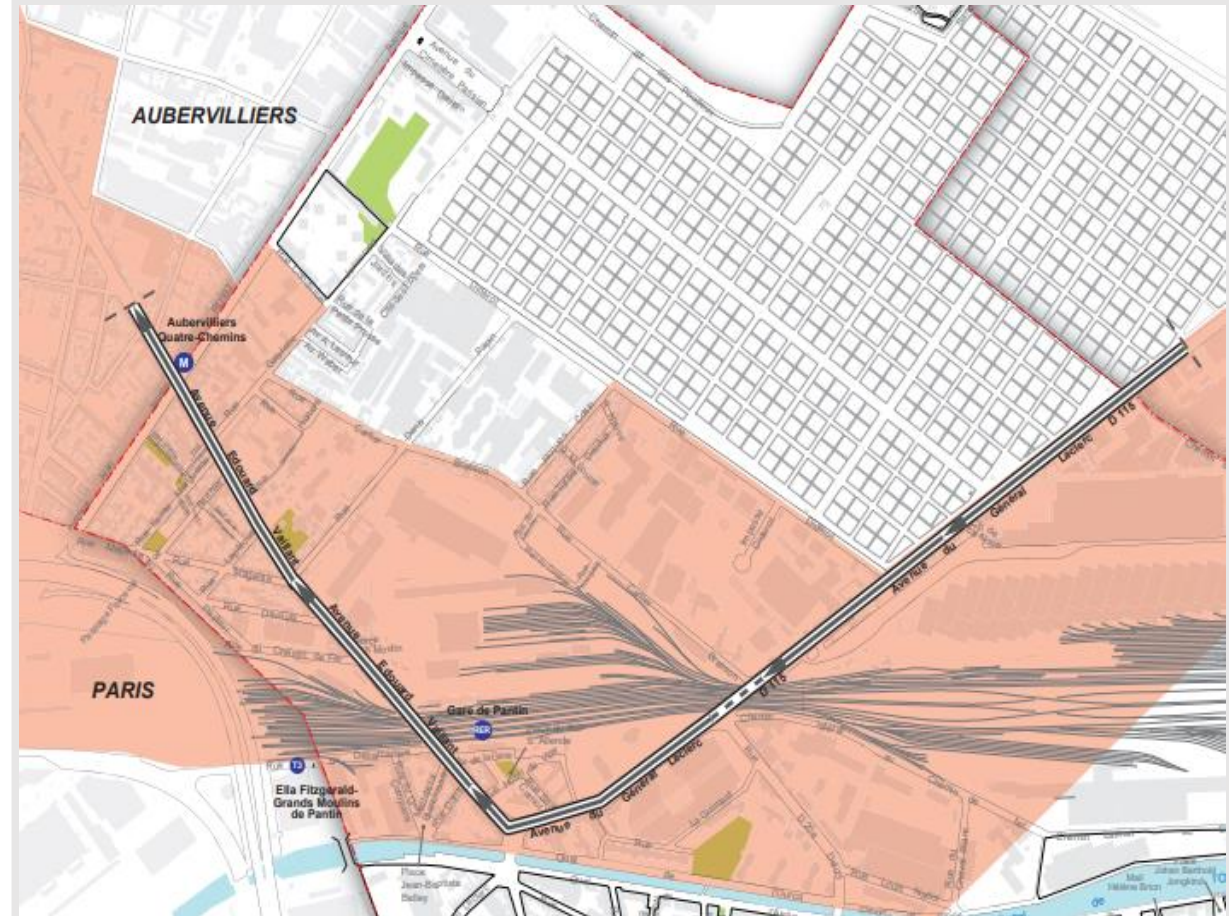
→ Le dimanche 8 septembre, aux alentours de 8h à 10h00



## A. Le trajet du marathon paralympique

4,5 km de parcours :

- Avenue Général Leclerc
- Avenue Edouard Vaillant

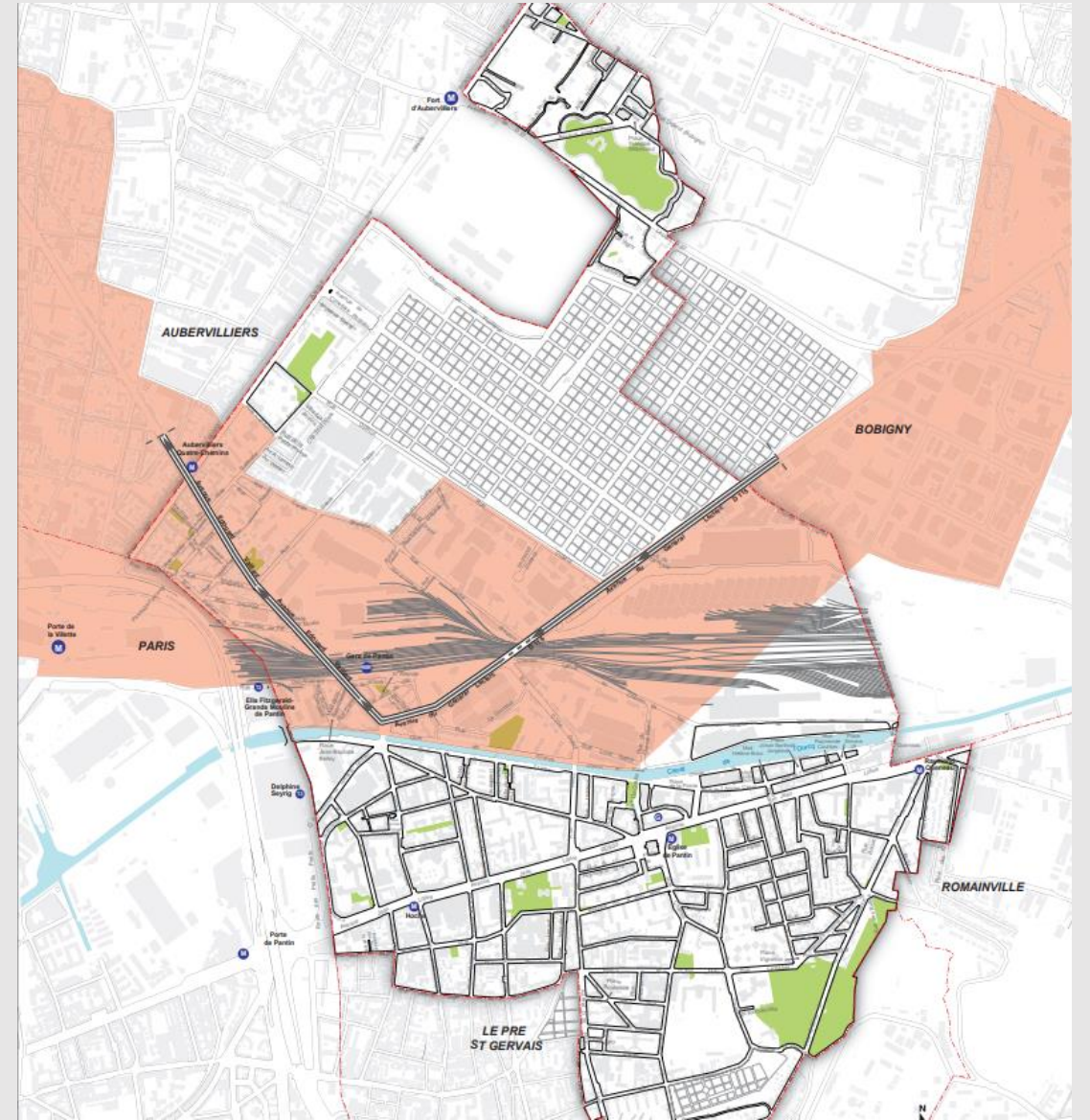


## C. La sécurisation du parcours

- Epreuve olympique imposée = gestion de l'événement par le comité des JO et la préfecture de la Seine-Saint-Denis
- 0 voiture sur le parcours = **interdiction de stationner** dans le courant de la semaine
- Positionnement de **barrières** sur tout le parcours :
  - Pose : dans **la nuit du 7 au 8 septembre** (entre 22h et 5h)
  - Retrait des barrières aux alentours de 13h
- Des points de cisaillement sont prévus pour les piétons

## B. La zone rouge

- Sont autorisés en libre circulation :
  - Les **piétons**
  - Les **vélos**
- **Interdiction de la circulation routière motorisée**, sauf dérogations spécifiques : le Pass Jeux (chaque personne autorisée devra s'enregistrer préalablement sur la plateforme numérique sur [Pass Jeux – Site Officiel \(pass-jeux.gouv.fr\)](https://pass-jeux.gouv.fr) )
- **Mise en place 3h avant** (soit 5h du matin) et **fin aux environs de 13h**



# 4.

## Informations complémentaires

## LES JEUX A PANTIN C'EST :

- Pas de travaux de concessionnaires sur ces axes
- Pas d'accès aux chantiers les jours de la flamme
- Pas d'activités de chantiers les jours des flammes sur le parcours
- Pas de barrières de chantier en vrac
- Pas de livraisons pendant les heures de fermeture du parcours
- **0 conteneur sur les voies du parcours** (collecte tout flux/déchets de 4h30 à 7h30)

**Rappel : Anticipez vos déplacements ou privilégiez les mobilités douces**



## Informations pour les bailleurs :

- Communiquer les informations aux locataires avec un boitage dédié, affichage dans les halls d'immeubles et les voies d'accès aux garages, relai via les gardiens, etc.
- N'hésitez pas à convier les locataires aux moments festifs qui sont organisés, les journées des flammes et du marathon paralympique doivent avant tout être des moments de rassemblement et de festivité



- Plus d'informations sur les sites :
  - [Page accueil | Préfecture de Police \(interieur.gouv.fr\)](#)
  - [Anticiper les Jeux](#) (pour les qr codes et présence de cartes interactives pour tous les métros/RER... les voies olympiques, les itinéraires olympiques, les zones rouges...)
- Point d'attention : d'autres villes à proximité reçoivent également le passage de la flamme olympique et/ou le passage de la flamme paralympique et/ou le marathon paralympique, renseignez-vous dans vos villes respectives pour vous organiser au mieux dans vos déplacements

## Pour nous contacter :

- Clara CRASSARD, chargée de mission des Jeux Olympiques
  - [c.crassard@ville-pantin.fr](mailto:c.crassard@ville-pantin.fr)
  - 06 20 92 67 02
- Lucie CHEVALLEY, directrice Prévention et Tranquillité Publique
  - [l.chevalley@ville-pantin.fr](mailto:l.chevalley@ville-pantin.fr)
  - 06 12 28 06 48
- Stéfany CASTEL, directrice des Espaces Publics
  - [s.castel@ville-pantin.fr](mailto:s.castel@ville-pantin.fr)
  - 01 49 15 41 77
- Catherine KETTLER, directrice de la Gestion de Proximité et du Commerce (
  - [c.kettler@ville-pantin.fr](mailto:c.kettler@ville-pantin.fr)
  - 06 03 45 67 68